

Libourne, le 27 DEC. 2022

Nos réf. : PB/VB/LJ 2022-12-89205

Chambre régionale des comptes
Nouvelle – Aquitaine
Monsieur le Président
3, place des Grands Hommes
CS30059
33064 BORDEAUX CEDEX

A l'attention de Monsieur Paul SERRE,
Conseiller maître à la Cour des comptes et
de Madame Myriam LAGARDE, greffière de
la 1^{ère} section

Réf : Contrôle n° 2022-0003
KSP GD220466 CRC

Objet : Réponse suite à la notification du rapport observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Libourne

Monsieur le Conseiller maître,

Par courrier en date du 30 novembre 2022, vous me notifiez le rapport d'observations définitives sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Libourne ; et je vous en remercie.

Conformément aux dispositions de l'article L.243-5 du code des juridictions financières, vous me permettez de vous adresser par écrit d'éventuelles observations qui seraient jointes au rapport d'observations définitives.

Je vous informe que le rapport d'observations définitives transmis n'appelle pas pour ma part de remarque particulière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller maître, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Philippe BUISSON

